

Blanchiment d'argent : actualité et perspectives suisses et internationales

Pour les criminels en col blanc et les organisations criminelles, blanchir l'argent acquis dans le cadre de leur activité délictueuse est essentiel s'ils entendent en profiter pleinement. Leur imagination semble ainsi sans limites pour contourner les obstacles érigés au fil des ans par des Etats toujours plus enclins à combattre le blanchiment d'argent. La perception de ce phénomène évolue en effet constamment et le cercle des actes préalables au blanchiment s'élargit. Les nouvelles recommandations du GAFI de février 2012 induisent des réformes législatives relativement importantes, en particulier pour les Etats qui, comme la Suisse, ne connaissent pas encore le blanchiment fiscal.

Une quinzaine d'auteurs – académiciens et praticiens, suisses et étrangers – se penchent sur des problèmes d'une brûlante actualité en analysant les nouvelles mesures prises ou envisagées ainsi que leurs conséquences pour les intermédiaires financiers, les régulateurs et les autorités de poursuite pénale. Ils anticipent certaines difficultés d'application et proposent interprétations ou outils pour les mettre en œuvre. Par les questions soulevées, ils ouvrent également de passionnantes perspectives de réflexion et d'action.

Les auteurs ayant pris part à la réalisation de cet ouvrage sont :

Isabelle Augsburger-Bucheli, Alessandro Bizzozero, Alessandra Fuini Hofer, Michael Lauber, Olivier Longchamp, Alexander Medved, Anne-Dominique Merville, Stiliano Ordolli, Pascal de Preux, Aurélie Rappo, Cédric Remund, Urs Rybi, Gagik Sargsyan, Erich Schibli, Stephan Stadler, Olivier Thormann, Ludovic Tirelli.

Avec le soutien de la

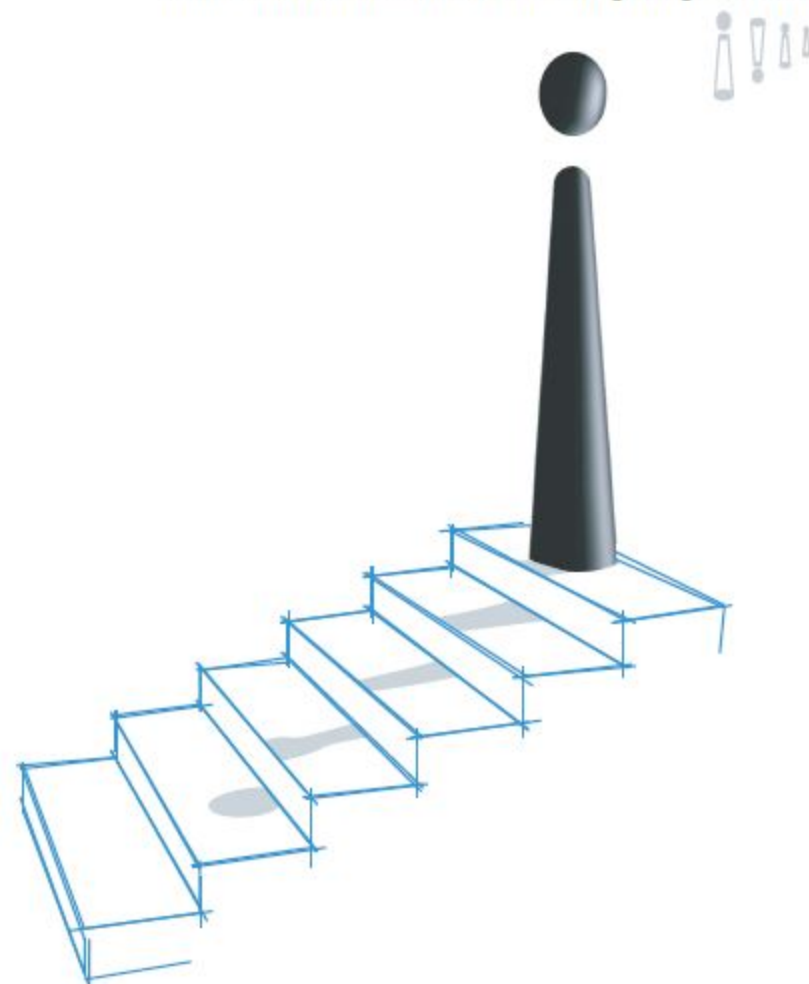
haute école **arc** gestion
neuchâtel berne jurâ neuchâtel delémont

30 €
ISBN: 978-2-343-03199-6
ISBN: 978-3-7255-7015-7



Blanchiment d'argent : actualité et perspectives suisses et internationales

Publié sous la direction d'Isabelle Augsburger-Bucheli



Schulthess **S**
ÉDITIONS ROMANDES

L'Harmattan

**Blanchiment d'argent : actualité et
perspectives suisses et
internationales**

La publication de cet ouvrage a bénéficié de l'appui de l'Institut du management et des systèmes d'information (IMSI) de la Haute école de gestion Arc.

Déjà parus dans la collection :

La criminalité économique : ses manifestations, sa prévention et sa répression, I. Augsburg-Bucheli et J.-L. Bacher (dir.), 2005, 332 p.

La lutte contre le blanchiment d'argent : pistes d'actions entre prévention et répression, B. Perrin (dir.), 2009, 162 p.

La lutte contre la contrefaçon et la criminalité pharmaceutique en Suisse, I. Augsburg-Bucheli (dir.), 2010, 143 p.

La lutte contre la criminalité économique : réponses interdisciplinaires à un défi global, E. Blais et B. Perrin (dir.), 2010, 326 p.

Les enjeux juridiques du secret bancaire, I. Augsburg-Bucheli et B. Perrin (dir.), 2011, 232 p.

Couverture : Samantha Guénette et F. Paolo Sciortino – Agence B+ (bpositive.pa@gmail.com)

Mise en page : David Granito et Marie-Carmel Ridoré

Sommaire

<i>Avant-propos</i> Isabelle Augsburger-Bucheli	7
<i>Table des principales abréviations</i>	11
<i>Réflexions stratégiques du Procureur général de la Confédération</i> Michael Lauber et Alexandre Medved	19
<i>La révision des 40 standards du GAFI en février 2012 et la transposition des recommandations en Suisse</i> Stephan Stadler	25
<i>Le Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent : évolution récente et perspectives</i> Stiliano Ordolli	45
<i>Infractions fiscales, blanchiment d'argent et obligations de diligence</i> Aurélia Rappo	81
<i>Les fiduciaires suisses et l'évolution du champ d'application de la LBA</i> Erich Schibli	121
<i>Le lésé et la partie plaignante en blanchiment d'argent</i> Pascal de Preux	129
<i>Obligations d'éclaircir et de corroborer au regard des règles anti-blanchiment</i> Alessandro Bizzozero	141
<i>Printemps arabes, organisations criminelles et blanchiment : développements récents</i> Ludovic Tirelli	155

<i>Le délit d'initié qualifié : nécessaire, praticable et efficace ?</i> Olivier Thormann et Cédric Remund	179
<i>L'argent, le droit et la politique en Russie : une perspective suisse sur la récente loi russe concernant les avoirs étrangers des PEPs</i> Gagik Sargsyan	213
<i>Risques de blanchiment et de réputation : le cas des fonderies de métaux précieux</i> Alessandra Fuini Hofer	223
<i>Négoce des matières premières, risques de corruption, loi sur le blanchiment d'argent et matières premières illicites. Quelques considérations</i> Urs Rybi et Olivier Longchamp	243
<i>La lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme : les évolutions en France</i> Anne-Dominique Merville	265

Avant-propos

ISABELLE AUGSBURGER-BUCHELI

*Docteure en droit, Professeure à la Haute école de gestion Arc,
Doyenne de l'ILCE*

Pour la seconde fois, un volume de notre collection *Les Actes de l'ILCE* traite de la problématique du blanchiment d'argent. En 2009, dans l'avant-propos du volume 2, le professeur BERTRAND PERRIN remarquait que « la lutte contre le blanchiment d'argent – plus précisément de « valeurs patrimoniales », pour reprendre l'expression consacrée en droit pénal suisse – reste un thème malheureusement actuel et global ». Ce constat est de fait toujours pertinent. Cependant, en ce début d'année 2014, au vu des évolutions politiques nationales et internationales et des modifications législatives en cours, on pourrait ajouter que ce thème est aussi et surtout le vecteur de nombreux développements et de presque autant d'incertitudes, voire d'inquiétudes. Il y a ainsi fort à parier que *les Journées d'étude de l'ILCE sur le blanchiment d'argent*, telle celle du 27 juin 2013 à l'origine de cette publication, pourront encore proposer à l'avenir de passionnants thèmes de réflexion.

Le présent ouvrage, s'il brosse un précieux tableau de la situation actuelle, met également en lumière les dernières modifications entrées en vigueur ainsi que leurs conséquences. Il expose également les changements législatifs en cours de discussion et les étudie de manière critique, non seulement sur le plan théorique, mais aussi et surtout en lien avec leur application pratique. Plusieurs contributions sont spécifiques au droit suisse et à la situation helvétique. Mais, la Suisse étant soumise à d'importantes pressions et influences étrangères, les règles et bonnes pratiques internationales sont aussi largement explicitées.

Seize auteurs, des académiciens et des praticiens, cernent, avec leur grande expertise, les enjeux juridiques, pratiques, financiers et politiques de la problématique de la lutte contre le blanchiment d'argent qui s'inscrit dans un contexte politique délicat pour la Suisse.

En guise d'introduction, MICHAEL LAUBER et ALEXANDER MEDVED présentent les réflexions stratégiques et les propositions du procureur général de la Confédération en vue d'améliorer l'efficacité de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ils plaident pour une approche globale de cette problématique complexe et pour l'introduction d'un système national d'évaluation des risques (*national risk assessment*).

La Suisse, comme les autres nations, se doit d'adapter sa législation pour se conformer aux 40 recommandations du GAFI révisées en février 2012. Quatre spécialistes se penchent sur ce processus encore en cours. En premier lieu, STEFAN STADLER expose de manière globale la révision des standards du GAFI et leur transposition en droit suisse. STILIANO ORDOLLI présente ensuite le rôle et les nouvelles compétences du Bureau de communication. Il expose les nouvelles règles d'échanges avec les homologues étrangers du MROS et d'autres autorités, avant de présenter le nouveau système de communication proposé par le Conseil fédéral le 13 décembre dernier. AURÉLIA RAPPO, pour sa part, analyse en parallèle la proposition législative consistant à ériger les infractions fiscales graves en crimes au sens du Code pénal suisse afin de les transformer en infractions préalables au blanchiment et le projet de loi fédérale sur l'unification du droit fiscal pénal. En mesurant les implications de la réforme, elle met en évidence un certain nombre de ses lacunes. Enfin, ERICH SCHIBLI expose de manière très pragmatique les contours du champ d'application de la Loi sur le blanchiment d'argent pour les intermédiaires financiers issus du domaine fiduciaire et évoque les conséquences qui seront induites par la criminalisation de certaines infractions fiscales.

D'autres auteurs traitent ensuite soit de différents aspects du dispositif légal de lutte contre le blanchiment en vigueur, soit de situations sur des marchés particuliers. Ainsi, PASCAL DE PREUX se penche sur les notions de lésé et de partie plaignante dans le cadre d'une affaire de blanchiment d'argent et sur leur droits procéduraux ou en rapport avec les valeurs patrimoniales blanchies. De son côté, ALESSANDRO BIZZOZERO définit les limites des obligations de clarification et de corroboration imposées aux intermédiaires financiers.

LUDOVIC TIRELLI revient quant à lui sur les conséquences des printemps arabes et de la fin des potentats ainsi que sur le sort de leurs avoirs. Il analyse la jurisprudence récente du Tribunal fédéral qui considère les régimes déchus égyptien et libyen comme des organisations criminelles et met en évidence les problèmes posés par cette nouvelle interprétation. OLIVIER THORMANN et CÉDRIC REMUND brossent ensuite les contours du délit d'initié qualifié, en vigueur depuis le 1^{er} mai 2013, avant de proposer une solution pour que les intermédiaires financiers puissent adapter de manière praticable leur système de compliance. GAGIK SARGSYAN, pour sa part, expose les alternatives de réponses de la place financière suisse à une loi russe de mai 2013 interdisant à une bonne partie des personnes russes exposées politiquement de détenir un compte bancaire à l'étranger.

Si ALESSANDRA FUINI HOFER détaille la situation des fonderies de métaux précieux par rapport aux risques de blanchiment et de réputation, URS RYBI et OLIVIER LONGCHAMP se penchent sur les risques de corruption et de blanchiment dans le secteur des matières premières et proposent des pistes de réflexion pour empêcher les opérations avec des matières premières illicites.

Pour terminer, en brossant un tableau des évolutions françaises et européennes en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, ANNE-DOMINIQUE MERVILLE apporte aux lecteurs des éléments de comparaison et de réflexions particulièrement bienvenus.

La publication d'un ouvrage collectif exige la mise en œuvre de nombreuses compétences. Nous exprimons tout d'abord bien sûr notre vive reconnaissance aux auteurs qui ont traité avec talent différentes facettes du blanchiment d'argent et de son évolution. Nous remercions ensuite toute l'équipe qui a permis la confection de ce livre dans un délai relativement bref, soit :

- DAVID GRANITO, adjoint scientifique à l'ILCE, pour la coordination de l'ensemble du processus, pour sa relecture attentive et critique des manuscrits et pour la réalisation d'une partie des travaux de mise en page ;
- MARIE-CARMEL RIDORÉ, assistante de recherche à l'ILCE, pour sa relecture attentive et critique des manuscrits et pour l'exécution de l'autre partie de la mise en page ;
- SEBASTIEN JAQUIER, responsable adjoint de l'ILCE et MARIAME KRAUER-DIABY, adjointe scientifique à l'ILCE, pour la relecture finale du présent volume.

Nous exprimons également notre gratitude à la Haute école Arc, à la Haute école de gestion Arc et à l'Institut du Management et des systèmes d'information (IMSI) pour leur précieux soutien financier.